

# Où sont passées les images du film?

Par César de Guillebon

## MORGES | CINÉMA

Assis dans la salle numéro une et plongés dans la pénombre, les spectateurs présents le jeudi 10 novembre n'ont jamais vu l'écran s'allumer. Problème technique? Non, tout était prévu.

Si les fidèles sièges rouges étaient les mêmes qu'à l'accoutumée, avec leurs noms d'acteurs célèbres gravés au dos, un élément devait attirer l'attention des cinéphiles du soir, la distribution de masques similaires à ceux généralement présents dans les avions. Pourquoi cette mise en scène? Pour vivre un moment déroutant, un tremblement, «une expérience sensorielle» selon les mots de l'organisatrice Natacha de Montmolin. Aveugle de naissance, elle a voulu que le public puisse «découvrir ce qu'il y a derrière la vue».

La séance s'est donc déroulée sans qu'aucune image ne soit projetée, mais avec à la place une audiodescription qui devait guider les participants. Un événement qui s'inscrit dans le cadre du programme Ciné-Sens lancé par Chahnaz Sibaï, responsable de l'Odéon, destiné habituellement à



Jean-Denis Moschard, Natacha de Montmolin et Chahnaz Sibaï dans la salle de l'Odéon. de Guillebon

des spectateurs malentendants ou non voyants. L'originalité de cette soirée, c'est que le public visé était celui de tous les jours.

### Faire découvrir

Dotée d'une forte personnalité, colorée d'une joie profonde et communicative, Natacha de Montmolin a décidé dès le début qu'elle prendrait le contrepied de son handicap: «Être aveugle, ce n'est pas seulement avoir un sens en moins, c'est aussi un atout. J'ai la chance de pouvoir voir autrement, d'avoir une autre façon de communiquer, de sentir et d'approcher mon

environnement.» Cette vision, elle souhaite la faire partager au plus grand nombre à travers un principe simple: «Faire découvrir la richesse et la puissance des sens aux personnes voyantes.» Alors depuis quatre ans, elle programme ces séances qui invitent les spectateurs à se passer des yeux afin de réveiller leurs autres sens.

Pour que personne ne soit tenté d'aller regarder la bande-annonce en amont, l'organisatrice a souhaité que le choix du film demeure secret jusqu'à la dernière minute. C'est finalement *Antoinette dans les Cévennes* qui a été projeté – ou plutôt diffusé – ce

soir-là. Un film qui s'est d'ailleurs distingué par un prix pour la

qualité de son audiodescription. «L'idéal, c'est de ne pas avoir vu le

Être aveugle, ce n'est pas seulement avoir un sens en moins, c'est également un véritable atout

Natacha de Montmolin, organisatrice

film et même de ne pas connaître les acteurs. De cette façon, on ne cherche pas à rattacher des images que l'on connaît à ce que l'on entend», confie-t-elle. Arriver avec un imaginaire neutre et repartir enrichi d'une expérience unique, voilà la promesse de ces projections exceptionnelles.

### Retours positifs

Les personnes présentes se sont prêtées au jeu pendant un peu plus d'une heure trente, masque sur les yeux et guidées par une voix off qui décrivait les ambiances, les changements de décor et d'action, et ce sans jamais anticiper la trame de l'histoire. Si les premières minutes peuvent être déconcertantes, l'expérience a été globalement très bien accueillie. «J'ai ressenti les odeurs liées aux paysages», s'exclame une participante. Une autre ajoute: «C'est plus tranquille lorsqu'on a que le son et cette voix. J'ai eu le sentiment d'être beaucoup plus concentrée.» Et une dernière d'enclencher: «C'est étonnant parce qu'on en parle maintenant, mais le film continue de résonner en moi comme en six dimensions.»

Pour ceux qui souhaiteraient vivre ce moment atypique, il y a de quoi se réjouir puisque Natacha de Montmolin prévoit déjà d'autres séances l'année prochaine, afin de continuer à professer l'idée étrange que parfois la vue peut être... aveuglante. ■

## Une avant-gardiste

En 2018, Natacha de Montmolin crée sa propre entreprise dans le but de promouvoir la richesse des sens. Celle qui ne craint pas de relever des défis – à l'instar de son passé de championne de ski alpin – propose à des groupes des ateliers d'initiation: cuisine, jeux, visite de musée, etc... le tout en tant que non-voyant. À noter qu'elle a fait partie de l'avant-garde en ce qui concerne l'organisation de diners consommés dans l'obscurité. «C'est ce qui est beau dans l'objectif de "step2blind". On est dans une société où tout le monde court, alors qu'avec des lunettes noires, les gens sont obligés de prendre le temps, de sentir ce qu'il y a autour d'eux, d'être réceptifs. Rien que ça, ça apporte beaucoup.»

## Critères stricts pour les cabanes

### POLITIQUE

Échaudée par le psychodrame qui a suivi l'attribution éphémère de la place Louis-Soutter, la Ville a sorti l'artillerie lourde pour les échoppes à remettre.

Alors que l'attribution de la buvette éphémère presque voisine a tourné au psychodrame, la Municipalité avait promis de «remettre de l'ordre» dans ses petites échoppes utilisant le domaine public. La succession du «kiosque à glaces» de 30 m<sup>2</sup> de la promenade du Général-Guisan aura valeur de test suite à la retraite – à 76 ans! – de Salvatore Mazza.

Municipal en charge de la Police du commerce notamment, Laurent Pellegrino explique qu'il était temps d'avoir une politique claire pour les cabanes à glaces, aux marrons ou buvettes, l'appel à candidatures devenant la règle. «Ces attributions, souvent anciennes, relevaient du cas par cas, avec des conditions pas toujours équitables. Il n'est par exemple pas normal que le loyer soit identique pour chaque emplacement alors que l'attractivité diffère fortement. Cela permet aussi d'introduire des notions de développement durable que les futurs tenanciers sont tenus



Salvatore Mazza verra «sa» cabane reprise l'an prochain. C.Jot.

de proposer lorsqu'ils déposent leur dossier et de respecter s'ils sont choisis.»

### Plusieurs candidats

Si Salvatore Mazza vendait essentiellement des glaces et des boissons sans contraintes particulières, les critères qui s'étaient sur six pages A4 ne laissent en effet guère de place à l'interprétation. Le lauréat doit s'engager à utiliser des produits locaux et de saison, bannir la vaisselle jetable, être peu gourmand en énergie et s'engager à proposer une offre pour les végétariens. La convention est prévue pour trois ans, avec une rallonge possible de deux ans.

Des conditions qui peuvent

paraître un peu «pointues» pour un cabanon, mais qui ont tout de même suscité de l'intérêt. «Nous avons reçu une dizaine de dossiers dans les délais et il y a des propositions très originales, la qualité esthétique de l'échoppe qui sera aménagée entrant aussi dans les critères de sélection», se réjouit Laurent Pellegrino. «La police du commerce va opérer une présélection et une délégation municipale aura le dernier mot. Il faut y voir un enjeu symbolique car cette procédure stricte sera appliquée en modèle aux autres sites du même type dont la convention arrivera à échéance ou pour de nouveaux espaces auxquels nous réfléchissons, par exemple en lien avec les futurs accès au lac.» C.Jot.

## BRÈVES MORGES

### Camionneur inconscient

MORGES | Un camionneur qui venait de s'engager sur l'autoroute A1 (Genève-Lausanne) à Morges-Ouest en direction de Genève vers 4h 05 a été contrôlé mercredi avec un taux d'alcool de 1,24 mg/l (2,48 ‰). Ce ressortissant polonais, âgé de 34 ans et de passage dans notre pays, s'est vu notifier une interdiction de conduire. Son cas a été dénoncé au procureur de service.

### Coup de pouce pour les classes

CULTURE | Dans le cadre de son appel à projets «La culture, c'est classe!», l'État de Vaud a octroyé 10 000 francs aux *Bijoux de Coco Chanel*, un projet théâtral regroupant les élèves de 7<sup>e</sup> année du collège de Chanel. Ce montant permettra «de co-construire» le projet avec la comédienne morgienne Catherine Mastromatteo, qui interviendra aussi dans les classes, résume la responsable. L'événement est prévu pour fin mars 2023.

## Une nouvelle Gracieuse

### COLLÈGE

Dans les tuyaux depuis plusieurs années, le projet de rénovation du collège de la Gracieuse a franchi un nouveau palier cette semaine.

Réalisé en deux temps (une première phase en 1967-1968 et la seconde en 1978), le collège de la Gracieuse, qui accueille des enfants de 4 à 10 ans (1P-6P), doit impérativement être assaini. Spécialement les bâtiments construits en premier qui font face à des problèmes d'isolation thermique notamment.

À l'étude actuellement, le projet envisage de créer de nouvelles classes – l'établissement en compte seize aujourd'hui – ainsi qu'une salle de gymnastique supplémentaire.



Le projet lauréat pour le collège de la Gracieuse. JVBA – Thomas Sponti